

INSCRIPTIONS TEMPS PÉRISCOLAIRES

(Garderies matin, midi et soir, études surveillées, restaurant scolaire)

Nouvelles dates d'inscriptions : du 16 juin au 1^{er} août 2025



En ligne, via le portail Famille

Pour les familles disposant déjà d'un compte :

- Rendez-vous sur le portail famille, accessible depuis le site : ville-mably.fr
 - Onglet inscription, puis choisir l'activité centre de loisirs

Pour les familles n'ayant pas de compte :

- Rendez-vous sur le portail famille, accessible depuis le site : ville-mably.fr
- Télécharger le formulaire dans l'onglet « Documents »
- Le compléter et l'envoyer par mail à : serviceaffairescolaires@ville-mably.fr
ou par courrier à : Mairie de Mably, 5 rue du parc - 42300 Mably
accompagné des pièces justificatives

ou en mairie

Uniquement sur rendez-vous, auprès de la direction éducation scolarité
04 77 44 21 90

- Le lundi : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h
- Le mardi : de 8h45 à 12h
- Le jeudi : de 13h30 à 16h



PIÈCES A FOURNIR

- **Restauration scolaire :**
 - Attestation Quotient Familial (-3 mois) ou pour les familles non-allocataires de la CAF : avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) de chacun des membres du foyer.
 - Justificatif de domicile (-3 mois).

Attention : les familles qui ne fournissent pas les pièces obligatoires au calcul de leur tarif, se verront appliquer le tarif maximum de 6,93€.

- **Pour les garderies :**

- Attestation de travail (-3 mois) du ou des responsable(s) de l'enfant.

- **En cas de séparation ou de divorce :**

- Jugement mentionnant les conditions de garde.

